

# ACL - TARIFS VENON - ETE 2025

Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.  
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €
401 - 450	13,50 €	9,50 €	6,75 €
451 - 600	13,90 €	9,80 €	6,95 €
601 - 800	15,90 €	11,05 €	7,95 €
801 - 1000	18,10 €	12,45 €	9,05 €
1001 - 1220	20,10 €	13,70 €	10,05 €
1221 - 1450	22,40 €	15,15 €	11,20 €
1451 - 1800	24,60 €	16,45 €	12,30 €
1801 - 2000	25,70 €	17,25 €	12,85 €
+ 2000	26,70 €	17,75 €	13,35 €

### SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

**N. Dame de Mésage** Equitation matin : ajouter 32 € par semaine.

**Les Petites Maisons** Club 3-5 ans ou 6-12 ans : ajouter 8 € par semaine.

**Le Clos d'Espîs** Stages d'activités spécialisées à la semaine (V.T.T., Tennis, Paddle, Canoé-Kayak, Tir à l'arc et Gym.) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

## VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation : 5 Après-midi (7 au 11/07 - 25 au 29/08)	Equitation : 4 Après-midi (15 au 18/07)
- 450	89,00 €	71,20 €
451 - 1220	107,75 €	86,20 €
1221 - 1800	124,00 €	99,20 €
+ 1800	141,00 €	112,80 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

### Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (St Julien en vercors / Laffrey Saint Andéol - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
	Tarifs Venon	Tarifs Venon
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	355 €	440 €
1221 - 1800	395 €	480 €
+ 1800	435 €	520 €

### BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

## LES AIDES DEDUCTIBLES

Des aides peuvent être accordées par le CCAS de votre commune, ou par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus.

Renseignez-vous directement auprès du CCAS de votre commune, ou auprès de votre Comité d'Entreprise.

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025)

**A NOTER :** Les règlements par chèques vacances et par CESU papiers sont possibles, uniquement au siège de l'Association.